

CABINET du MAIRE 05 56 75 69 17

## DOSSIER DE CANDIDATURE « BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE »

### Présentation BOURSE PERMIS DE CONDUIRE

#### Le candidat doit :

**avoir 17 ans, avoir obtenu le code et résider sur la commune .**

**La bourse sera versée à l'auto école  
après la réalisation de la totalité des heures d'intérêt collectif.**

**La validité de cette bourse est d'un an à compter de la confirmation par le Conseil Municipal.**

Pour favoriser l'accès au permis de conduire et à l'insertion, la ville de Villenave d'Ornon a mis en place le dispositif de la « bourse au permis de conduire ».

**Cette bourse est adressée aux villenavais**

**Un dossier de candidature est à déposer afin que sa demande soit étudiée par le jury.**

La bourse consiste en la **prise en charge par la collectivité d'une aide forfaitaire pouvant aller jusqu'à 1 000 €** versée directement à l'école de conduite pour une aide au **coût de la formation.**

**En contrepartie le candidat réalise une activité d'intérêt collectif. Par cette contrepartie, l'action présente un intérêt à la fois individuel et social.**

**La procédure**

1. Le candidat intéressé remplit et dépose **un dossier de candidature (ci-dessous)** à la mairie.
2. Celui-ci est ensuite reçu en **entretien** par le Cabinet du Maire.
3. Le dossier est étudié par le **comité de suivi et de décision**, composée de :
  - 5 élus municipaux
  - 3 fonctionnaires municipaux
  - 2 personnes qualifiées

Ce comité émettra **un avis sur chaque candidature** et proposera la liste des bénéficiaires potentiels.

4. Le Conseil Municipal statue et délibère à l'issue de cette procédure.

#### **Les critères d'éligibilité**

La bourse est allouée selon les critères suivants :

- **ressources** : portant sur les revenus personnels du candidat et/ou de sa situation familiale (le caractère non imposable du candidat ou de son foyer fiscal sera privilégié),
- **insertion** : prenant en considération le parcours du candidat, sa motivation réelle, l'appréciation de la situation sociale ainsi que la nécessité de l'obtention du permis de conduire,
- **citoyen** : tenant compte de l'engagement du candidat à s'investir dans une activité d'intérêt collectif.

**La bourse permis ne peut être accordée aux candidats qui repassent le permis.**

## La réalisation de la mission d'utilité sociale

En contrepartie de l'attribution de la bourse au permis de conduire, le bénéficiaire signe « une charte » dans laquelle il s'engage à poursuivre régulièrement sa formation à la conduite et à **réaliser l'activité d'intérêt collectif qui varie de 10 à 40 heures suivant le montant de la bourse alloué au sein de la collectivité.**

Un **encadrement sera** mis en place par la mairie auprès de chaque candidat dès lors qu'il s'agit d'un travail réel et non d'un stage d'apprentissage.

### Partenariat avec l'école de conduite (auto-école) :

Cette bourse repose sur un partenariat entre la Ville, le candidat et l'auto-école villenavaise formalisé par **une convention.**

Cette bourse est **versée par la Ville directement à l'auto-école choisie par le jeune bénéficiaire** et qui accepte la mise en œuvre de ce programme.

Ainsi la convention est passée entre la commune et l'auto-école concernée aux conditions essentielles suivantes :

L'auto-école s'engage à proposer une formation à la conduite, incluant les prestations suivantes :

**20 heures de conduite et 1 présentation à l'épreuve pratique du permis de conduire.**

Toutes prestations supplémentaires sont à la charge du candidat, aux tarifs pratiqués par l'auto-école.

**Dès que le candidat réussit l'épreuve de la conduite, l'auto-école et l'élève doivent en informer la mairie par mail à l'appui d'un justificatif.**

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS**

**POURRONT ÊTRE PRIS EN COMPTE**



## BÉNÉFICIAIRE

Homme

Femme

Nom : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ...../...../...../...../.....

Date de naissance : ...../...../.....

Lieu de naissance : .....

## SITUATION FAMILIALE

Célibataire

Marié(e)

En concubinage

Enfants à charge  oui  non

si oui combien ? .....

Autre, précisez : .....

## SITUATION SOCIALE

### Condition du logement :

Autonome

Chez les parents

En foyer

Autre, précisez : .....

### Ressources :

Familiales

Personnelles

Conjoint

Autres, précisez : .....

## SITUATION SCOLAIRE ET / OU PROFESSIONNELLE

### Vous êtes:

Lycéen

Étudiant

Niveau d'études : .....

### Situation professionnelle :

#### Vous êtes:

**Salarié** depuis le : ..... Quel type d'emploi : .....

Nature du contrat : .....

**Demandeur d'emploi** depuis le : .....

**Dans une démarche d'insertion professionnelle**

Si oui par quelle structure êtes-vous accompagné (ex : Mission locale, PLIE, etc...) ?

.....  
 **Apprentissage** depuis le : ..... Nature de l'apprentissage : .....

**Formation professionnelle depuis le** : .....

Nom de la formation : .....

**Sans emploi** précisez : (par ex : congé parental, femme-homme au foyer etc)

**PASSAGE DE L'EXAMEN THÉORIQUE : CODE DE LA ROUTE**

Date d'obtention de l'examen théorique du permis de conduire : « le code » :

...../...../..... **(justificatif à fournir)**

Nom et adresse de l'école de conduite

.....

Nombre d'heures de conduite déjà réalisées : .....

Si votre dossier de candidature est retenu avec quelle école de conduite partenaire du projet souhaitez vous passer votre permis ? (examen pratique de la conduite )

- AEPM (Pont de la Maye)
- TAYSSE FC II (Route de Toulouse)
- LA ROUTE VERTE (Chambéry)
- TAYSSE (Chambéry)

**MOTIF DE LA DEMANDE**

Il s'agit de nous expliquer en quelques lignes votre motivation liée à l'insertion et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire (et cette bourse).

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**PROPOSITION DE CONTREPARTIE (mission d'utilité sociale de 10 h à 40 h)**

Si possible joindre un calendrier prévisionnel des heures que vous pourrez effectuer (étant précisé que l'intervention se réalise par journée de 7 heures ou par demi-journée de 3h30)

.....  
**Période (précisez les mois).....**  
.....

Lieu : au sein d'un service de la Ville :

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES** (que vous souhaitez donner)

.....  
.....

**DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT**

**Les photocopies des pièces suivantes :**

- Copie d'une pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture EDF, Téléphone, .....)
- Dernière quittance de loyer ou certificat d'hébergement
- Avis d'imposition et les 3 derniers bulletins de salaire du demandeur et/ou des parents, du conjoint ou concubin**
- Justificatifs de ressources de moins de 3 mois du foyer (CAF, Pôle Emploi,,)
- Contrat de travail ou d'apprentissage
- Copie de la carte étudiante ou certificat de scolarité
- Un CV
- Une photo récente
- COPIE DE L'EXAMEN DU CODE

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS**

**POURRONT ÊTRE PRIS EN COMPTE**

**Remise du dossier :** Mairie de Villenave d'Ornon, Cabinet du Maire  
33140 Villenave d'Ornon  
A l'attention de Philippe BEAUVOIS

**Date de dépôt du dossier :** .....

Je soussigné(e) M,Mme, Melle.....déclare avoir pris connaissance des modalités liées à la candidature pour obtenir une « Bourse Permis de Conduire B »

Signature du demandeur :